



PRIME « MACRON » :

La CGT demande l'ouverture de négociations

Pour répondre au mouvement des gilets jaunes fin 2018, le gouvernement a décidé l'octroi d'une prime dite « d'urgence sociale » avec une incitation fiscale (absence de charges) pour les entreprises qui la verseraient à leurs salariés.

Pour le groupe AG2R-Réunica, cela s'est traduit par le versement d'une prime de 500€...Enfin presque puisque le choix a été fait de proratiser cette prime en fonction du temps de travail.

Ecœurées par le détournement de l'esprit de cette prime, les CGT AG2R-Reunica et La Mondiale ont écrit au Directeur Général afin de lui démontrer **l'injustice** de cette proratisation. En effet, près de 90% des temps partiels dans le groupe sont occupés par des femmes ; on sait que les familles monoparentales sont composées à 85% par des femmes élevant leurs enfants, dont un tiers vit sous le seuil de pauvreté ; on sait que les écarts de rémunérations Femmes - Hommes sont une réalité ; on sait que les parents d'enfants handicapés ont des contraintes très fortes ...

Dans sa réponse, monsieur Renaudin nous a parlé d'égalité or, nous l'interpellions sur l'équité et la justice sociale !

Après l'annonce du gouvernement de reconduire cette prime, dès le Comité d'Entreprise de juillet, la CGT a demandé à la DRH d'ouvrir des négociations. La réponse a été que notre souhait était prématuré.

Lors du Comité d'Entreprise de septembre, la CGT à nouveau a demandé l'ouverture de négociations, sollicitation relayée par les administrateurs CGT lors de la Sommitale (conseil d'administration) du 09 octobre 2019.

Depuis, l'UNSA et FO se sont associés à notre demande. Dans certaines régions, des questions DP CGT et/ou d'autres organisations syndicales portent sur le renouvellement de cette prime.

Une intersyndicale commence donc à se mettre en place afin qu'ensembles, nous puissions négocier cette prime !

Pourquoi négocier ? D'abord pour s'assurer que les salariés en bénéficieront. Mais au-delà de la somme et des personnes concernées, nous voulons nous assurer que le montant qui sera versé ne sera pas déduit des futures augmentations de salaire !!!

Comme souvent, c'était aussi le cas pour le télétravail, la CGT est moteur dans les revendications et la construction d'intersyndicales. En votant massivement pour nos listes locales et nationales, vous envoyez un message fort à la direction et aux autres organisations syndicales pour que nous dépassions nos divergences sur les sujets qui améliorent votre pouvoir d'achat, votre confort de vie et votre évolution professionnelle.

